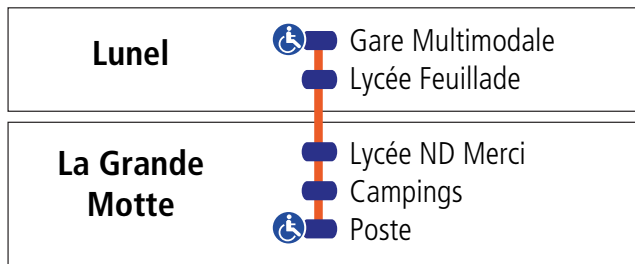


Plan ligne 632



Accessibilité du réseau

Attention ! La prise en charge ou la dépose d'un UFR s'effectue uniquement aux arrêts indiqués par ce pictogramme

Dans nos véhicules, une place UFR est disponible. Afin d'offrir une prise en charge de qualité, nous invitons les usagers se déplaçant en fauteuil roulant à se renseigner auprès d'Hérault Transport par courriel :

info@herault-transport.fr

Merci de votre compréhension



: arrêt accessible dans les 2 sens



: arrêt accessible uniquement dans le sens indiqué par la flèche

Les arrêts sont donnés à titre indicatif, veuillez-vous référer à la fiche horaire de votre ligne pour toute information complémentaire concernant la desserte effectuée par le service emprunté.

Accessibilité du réseau

Attention ! La prise en charge ou la dépose d'un UFR s'effectue uniquement aux arrêts accessibles aux UFR. Dans nos véhicules, une place UFR est disponible. Afin d'offrir une prise en charge de qualité, nous invitons les usagers se déplaçant en fauteuil roulant à se renseigner auprès d'Hérault Transport par courriel :

info@herault-transport.fr

Merci de votre compréhension

Les arrêts sont donnés à titre indicatif, veuillez-vous référer à la fiche horaire de votre ligne pour toute information complémentaire concernant la desserte effectuée par le service emprunté.

Plan ligne 632

Commune de Lunel

Arrêts desservis :

- Gare Multimodale (accessible aux UFR)
- Lycée Feuillade

Commune de La Grande Motte

Arrêts desservis :

- Lycée Notre Dame de la Merci
- Campings
- Poste (accessible aux UFR)